

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Productivité et ergothérapie** **2023-2024**

3 **Code** **Type de formation ***
S.ER.SO.3532.F.23 Bachelor Master EMBA DAS CAS Autres

Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input checked="" type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne
			<input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * **Langue(s)**
7 ECTS français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

- Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé.
- Cb4 Connaître les facteurs susceptibles d'influencer sa propre santé et celle de ses collègues. Prendre des mesures actives afin de minimiser les risques de nuire à sa santé et à celles des autres.
- Db3 Veiller à un juste équilibre entre ses activités professionnelles et privées.
- Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
- Eb2 S'engager dans des projets de prévention et de promotion de la santé.
- Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager·ère·s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.
- Gb3 Avoir conscience des différences et des rapports de force entre les différentes professions et dans sa propre profession.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Buts

- Étudier le lien entre les conditions de travail et l'impact sur la santé physique et psychique des individus.
- Connaître le fonctionnement des entreprises (ressources humaines, commission santé) pour intervenir dans le domaine de la prévention en entreprise.
- Connaître les collaborations possibles entre les partenaires de la réinsertion professionnelle, les ressources humaines des entreprises pour mener des interventions ergothérapeutiques dans le champ de la réinsertion ou de la réhabilitation au travail (case management, AI).
- Acquérir des connaissances nécessaires pour effectuer une observation d'activité, une analyse de poste, une analyse posturale et proposer des pistes d'amélioration centrées sur l'activité de travail (occupation) en situation réelle en tenant compte de l'individu, du collectif de travail et de l'environnement.
- Comprendre les facteurs favorisant l'apparition des troubles musculo-squelettiques (TMS) ou des risques psychosociaux (RPS) afin de repérer les situations problématiques ou contraignantes pour l'homme au travail et transformer les situations de travail.
- Organiser et animer une action de prévention dans le monde du travail.
- Connaître différents dispositifs de soutien à l'emploi ou d'entraînement à l'emploi dans le domaine de la santé mentale.
- Identifier la place et le rôle de l'ergothérapeute dans le retour au travail, la réinsertion et l'intégration professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1 Démarche de prévention et analyse de l'activité travail	4 ECTS
D. Benoit, M. Berger, F. Ismail, M. Monin, , E. Offenstein	
Unité 2 Ergothérapie, retour au travail, insertion ou réinsertion professionnelle	3 ECTS
M. Berger, A. Durand, N. Frein, , Cl., Z. Prisse, D. Salvi, S. Scheidegger, C. Vuagniaux , M.Gecaj, Cl.Girard	

Modalités pédagogiques générales

- Cours magistraux, expérimentations, discussions, lectures, tutorats.
- Observation et analyse de situations à partir de vidéo et de situation réelle.
- Entretiens.
- Mise en situation et animation.

En cas d'absentéisme, l'enseignant est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

Unité 1 Démarche de prévention et analyse de l'activité travail **60 périodes**

Faire un état des lieux de l'entreprise :

- Évolution des conditions de travail et impact sur la santé des individus ;
- Contexte réglementaire du travail, risques professionnels, indicateurs de santé au travail ;
- Les différents enjeux de la démarche de prévention pour l'entreprise.

Mobiliser les partenaires qui collaborent dans la démarche de prévention.

Faire une analyse de l'homme au travail et de ses limites :

- Observation et description d'une situation de travail ;
- Analyse de la situation de travail, identification des risques ;
- Analyse posturale, biomécanique et mise en évidence des contraintes ;
- Pathologies d'hyper sollicitations : Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) ;
- Risques psychosociaux ;
- Analyse de l'activité de travail dans une situation concrète en entreprise.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Proposer des pistes de solutions ou d'amélioration :

- Outils d'évaluation des situations de travail et repérage des risques en lien avec l'activité physique ;
- Grille d'observation et d'analyse des situations de travail (PRAP) ;
- Outils d'évaluation des TMS ;
- Outils d'évaluation des RPS, du stress ;
- Étude du poste de travail assis et des différents aménagements possibles ;

Organiser et animer une action de prévention des TMS et RPS auprès d'un public ciblé

- Construire une réponse pédagogique et un déroulé pédagogique ;
- Assurer l'organisation de la démarche ;
- Animer une séquence de formation.

Unité 2 Ergothérapie, retour au travail, insertion ou réinsertion professionnelle 34 périodes

Description de la trajectoire d'un client dans un processus de réinsertion professionnelle en lien avec les différents partenaires possibles (AI, etc.).

Présentation de la réinsertion professionnelle en Suisse romande.

Sensibilisation au case management et rôle possible de l'ergothérapeute.

Intervention de l'ergothérapeute pour un retour au travail, une insertion ou une réinsertion professionnelle dans le contexte de :

- Jeunes en difficulté d'apprentissage ;
- Lombalgie chronique et TMS ;
- Problématique neurologique ;
- Oncologie ;
- Burn-out.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Démontrer l'acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques de l'analyse de l'activité de travail et de l'environnement spécifique de travail. Réaliser une observation sur le terrain en mettant en œuvre les principes de compréhension et d'analyse de l'activité travail et proposer des aménagements pour améliorer la situation de travail.

Mettre en place et animer un programme de prévention pour une profession ciblée.

Modalités d'évaluation

La validation du module se fait à partir de deux évaluations :

A. La première évaluation est l'élaboration d'un rapport d'observation d'environ 12 pages. Ce rapport se fait en binôme. Pour l'élaboration du rapport, chaque groupe est en charge de démarcher une entreprise, une institution, une entreprise sociale, un atelier protégé ou un cabinet d'ergothérapie afin de pouvoir effectuer une observation d'un individu (atteint dans sa santé ou non) à un poste de travail et récolter les informations nécessaires à la réalisation du rapport. Les étudiants·e·s devront décrire l'activité, détecter les contraintes, repérer quelques stratégies de préservation de la santé mises en place par les individus, le collectif ou l'entreprise et proposer des pistes d'améliorations. Deux tutorats sous supervision sont planifiés pour suivre la démarche en entreprise. Cette évaluation vaut pour 2/3 de la note du module. Le travail est rendu au plus tard.

26 janvier 2024

B. La seconde évaluation correspond à la construction d'une action de prévention et à sa mise en œuvre effective, en intégrant les notions vues en cours. La construction de ses actions se fait au fil du module dans deux ateliers et l'évaluation B a lieu à la semaine 6. Cette évaluation vaut pour 1/3 de la note du module. La présence aux ateliers est obligatoire. En cas d'absence même certifiée

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

l'étudiant·e ne pourra pas participer à l'évaluation de la semaine 6 et obtiendra la note 1 pour cette partie B. Lorsque l'absence aux ateliers est justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement HES-SO et que la note du module est inférieure à 4, le module n'est pas en remédiation mais l'étudiant·e peut compenser le 1 en réalisant un dossier identique à celui de la remédiation B.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point ; la note finale au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remédiation

La remédiation du rapport (A) consiste à une correction du rapport selon les commentaires apportés par le correcteur ou la correctrice ou une révision complète d'une partie du rapport. Ce rapport corrigé est à rendre pour la semaine 27. La remédiation de l'action de prévention (B) se fait à partir d'un dossier individuel de 10 pages dont le contenu est discuté avec le ou la responsable du module et le thème principal est la prévention. Il est à rendre en semaine 27.

Répétition en semaine 37 2024

En répétition de module, l'étudiant·e gère ses activités d'apprentissage en révisant les contenus du module. La responsable de module rencontre l'étudiant·e pour lui présenter les modalités d'évaluation.

La répétition du module consistera à la rédaction d'un nouveau rapport qui décrit une activité de travail que l'étudiant·e aura observée. Ce rapport mettra en évidence les contraintes et les astreintes sur l'individu à son poste de travail. L'étudiant·e proposera dans son rapport des aménagements de poste, de nouvelles stratégies posturales ou l'installation de moyens auxiliaires pour améliorer les conditions de travail et préserver la santé de l'individu à son poste de travail.

A la demande de l'étudiant·e, jusqu'à trois séances d'une heure de révision en groupe (ou individuelle, si un·e seul·e étudiant·e doit répéter) peuvent être organisées par le ou la responsable de module.

Remarques

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les évaluation·s avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note des évaluation·s remédiée·s (notée·s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de l'évaluation remédiée avec celle de l'évaluation ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4.

Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e refait toutes les évaluations du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. De plus, lorsque le module

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Aptel, M., Cail, François, Aublet-Cuvelier, A., & Institut national de recherche et de sécurité. (2011). *Les troubles musculosquelettiques du membre supérieur (TMS-MS) guide pour les préventeurs*. INRS.

Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., Duraffourg, J., & Kerguelen, A. (2007). *Comprendre le travail pour le transformer: La pratique de l'ergonomie*. ANACT

Kupper, D., Cedraschi, C., & Genevay. (2012). Hygiène posturale et économie rachidienne dans la lombalgie commune, une pratique à repenser. *Revue médicale suisse*, 8(332), 592-597.

Kupper, D., Gallice, J., Barthassat, V., Cedraschi, C., & Genevay, S. (2010). Programme multidisciplinaires et lombalgies chroniques: concepts et aspects pratiques. *Revue de kinésithérapie*, 10 (102), 35-39.

Lefebvre, B., & Poirot, M. (2011). *Stress et risques psychosociaux au travail*.: Masson.

Rabardel, P., Carlin, N., Chesnais, M., Lang, N., & Pascal, M. (2010). *Ergonomie concepts et méthodes* (6e ed.). Octarès.

Nom de la ou du responsable de module *

MONIN Michelle

Descriptif validé le *

15 août 2023

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER